The 10th session of the Expert Mechanism on the Right to Development

Item 5 of the Provisional Agenda
Implementation of the mandate and programme of work –
Focused thematic discussion and interactive dialogue
Palais des Nations, Room XXI, Geneva

Trade, biodiversity and the right to development: an equation to be constructed

Tuesday 29 October 2024, 16h30 to 18h00

Introductory remarks
Presented by Isabelle Durant

La COP16 a Cali (Colombie) est en cours et se terminera au moment où commencera la Xe session du Mécanisme d'Experts sur le Droit au Développement. Une session qui a inscrit la question de l'impact que peuvent avoir la protection, la valorisation et le commerce de biens et services issus de la biodiversité sur le droit et l'accès au développement.

Cette Conférence des Parties a interrogé la communauté internationale à propos des trajectoires de développement à long terme « positives pour la nature », intégrant la biodiversité en tant que pilier du fonctionnement de nos sociétés. Une question intrinsèquement liée à celle du dérèglement climatique.

Le dernier rapport de l'UNEP (avril 2024) met en évidence le fait que « l'extraction et la transformation de la biomasse (par exemple, les cultures agricoles et la sylviculture) sont responsables de 90 % de la perte de biodiversité et du stress hydrique liés à la terre, ainsi que d'un tiers des émissions de gaz à effet de serre.»

La question se pose sous toutes les latitudes, mais comme en matière climatique elle révèle les inégalités fondamentales au coeur de l'utilisation mondiale des ressources entre pays développés et en développement.

Au-delà des questions de financement d'une stratégie vertueuse en matière de biodiversité, les réflexions et les expériences en cours autour de la bioéconomie et de la relation entre commerce et biodiversité constituent une part de la solution.

Certaines estimations tiennent le commerce Mondial pour responsable de près d'un tiers des disparitions d'espèces naturelles.

Le café, le chocolat et le bœuf ne sont que quelques exemples de produits consommés quotidiennement partout dans le monde et qui ont un lien avec la perte de biodiversité. L'empreinte d'un pays sur la biodiversité est parfois plus importante à l'étranger que sur son propre territoire.

Mais pour que le commerce joue un rôle de premier plan dans la lutte contre la perte de biodiversité et pour le développement durable, il y a des conditions, et cela tout au long de la chaîne de valeur, pour à la fois protéger, conserver et renouveler ces ressources et les savoirs traditionnels que les populations qui vivent sur ces territoires riches en biodiversité détiennent.